

Scénario n ° 2
Avancement au choix (sauf promotion au 5e : ancienneté)

	Indice détenu dans l'ancienne grille	Gain indiciaire	Durée dans l'échelon (années)		
Lauréat du concours 2010					
Les lauréats du concours 2010 seront stagiaires au 1/09/2010 et nommés au nouveau premier échelon. La première année de leur carrière se fera à l'indice 404 au lieu de l'indice 349 détenu les 3 premiers mois.	349	55	0,25	165	
Indice 404 au lieu de l'indice 376 pour les 9 mois suivants	376	28	0,75	252	
Au 1er septembre 2011, il sera promu au 2 ^e échelon à l'indice 425, au lieu de l'actuel 4 ^e échelon (indice 416)	416	9	2,5	270	
Au 1 ^{er} mars 2014, il sera promu au 3 ^e échelon à l'indice 447 au lieu de l'actuel 5 ^e (indice 439)	439	8	3	288	
Au 1er mars 2017, il sera promu au 4 ^{ème} échelon à l'indice 471 au lieu de l'actuel 6 ^e (indice 467)	467	4	3	144	
			9,5	1119	4 303,23 €
Lauréat du concours 2009					
Les lauréats du concours 2009 sont promus au 3 ^e échelon (actuellement indice 395) au 01/09/10. A cette date, ils sont reclassés au 1 ^{er} échelon (nouvelle grille).	349	9	1	108	
01/09/11 Promotion au 2 ^e échelon (nouvelle grille)	416	9	2,5	270	
01/03/14 Promotion au 3 ^e échelon (nouvelle grille)	439	8	3	288	
01/03/17 Promotion au 4 ^e échelon (nouvelle grille)	467	4	3	144	
			9,5	810	3 114,94 €
Lauréat du concours 2008					
Les lauréats du concours 2008 sont promus au 4 ^e échelon et reclassés au 2 ^e (nouvelle grille) au 01/09/10	416	9	2,5	270	
01/03/2013 Promotion au 3 ^e (nouvelle grille)	439	8	3	288	
01/03/16 Promotion au 4 ^e (nouvelle grille)	467	4	3	144	

			8,5	702	2 699,61 €
Lauréat du concours 2007					
Les lauréats du concours 2007 sont au 2e échelon (nouvelle grille) avec 1 an d'ancienneté dans l'échelon.	416	9	1,5	162	
01/03/12 Promotion au 3e (nouvelle grille)	439	8	3	288	
01/03/2015 Promotion au 4e (nouvelle grille)	467	4	3	144	
			7,5	594	2 284,29 €
Lauréat du concours 2006					
Les lauréats du concours 2006 sont au 4e échelon au 01/09/10 avec 2 ans d'ancienneté dans l'échelon	416	9	0,5	54	
01/03/11 Promotion au 5e échelon mais ne bénéficieront du reclassement au 3e (nouvelle grille) qu'à compter du premier septembre 2011	439	8	2,5	240	
01/03/2014 Promotion au 4e échelon (nouvelle grille)	467	4	3	144	
			6	438	1 684,37 €
Lauréat du concours 2005					
Les lauréats du concours 2005 sont promus au 5e échelon au 01/09/10. Ils ne bénéficient du reclassement au (3e nouvelle grille) à compter du 1er septembre 2011.	439	8	1,5	144	
01/03/13 Promotion au 4e (nouvelle grille)	467	4	3	144	
			4,5	288	1 107,53 €
Lauréat du concours 2004					
Les lauréats du concours 2004 sont au 3e échelon (nouveau grille) au 1er septembre 2011 avec 2 ans 6 mois d'ancienneté dans l'échelon.	439	8	0,5	48	
01/03/12 Promotion au 4e (nouvelle grille)	467	4	3	144	
			3,5	192	738,36 €

Lauréat du concours 2003					
<i>Les lauréats du concours 2003 sont promus au 6e échelon au 01/03/11. Ils sont reclassés au 4e (nouvelle grille) au 01/09/12</i>	467	4	1,5	72	276,88 €
Lauréat du concours 2002					
Les laureats du concours 2002 ont été promus au 6e échelon au 01/03/10. Ils sont reclassés au 4e (nouvelle grille) au 01/09/12 avec 2 ans 6 mois d'ancienneté.	467	4	0,5	24	92,29 €

